



AESH :

**RENTÉE DE LA HONTE,
SOUS-SALARIÉ·ES DU MINISTÈRE !**

Avec le soutien de la


**PRÉCARITÉ, DÉNI DE DROITS, BROYAGE HUMAIN :
L'ÉTAT EMPLOYEUR DOIT PAYER !**

UNE RENTREE SOUS LE SIGNE DU MEPRIS et DE LA DISCRIMINATION D'ETAT

En cette rentrée scolaire dans l'académie de Toulouse, la situation des AESH atteint un point de rupture. Le Ministère de l'Éducation nationale continue de traiter les accompagnant·es comme des sous-citoyen·nes de l'institution :

- **Discrimination administrative révoltante** : Suite au piratage informatique académique, l'administration exige des AESH qu'elles et ils se déplacent physiquement jusqu'au collège tête de PIAL pour récupérer leurs codes confidentiels, sans ordre de mission, sans défraiement et hors temps de travail clair. Pendant ce temps, les enseignant·es les reçoivent directement sur leur lieu d'école. C'est une humiliation de plus !
- **Redéploiements sauvages** : Changements d'écoles et d'emplois du temps du jour au lendemain, sans concertation ni respect des vies personnelles.
- **Triage des élèves et non-respect des notifications MDPH** : Faute de personnels recrutés par le Ministère, on somme les AESH d'intervenir uniquement sur les cas les plus complexes, abandonnant les autres élèves notifiés.

BROYAGE HUMAIN ET MISÈRE ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE !

- **Licenciements pour inaptitude en explosion** : À force de dégrader nos conditions de travail, de refuser les aménagements de poste et d'imposer une gestion au coup par coup, le Ministère dresse un constat terrifiant : l'usure professionnelle brise la santé des AESH, avant de les jeter administrativement via des procédures de licenciement pour inaptitude physique.
- **Salaires sous le seuil de pauvreté** : En maintenant obstinément des contrats à temps partiel imposés (24h/ semaine en moyenne), le Ministère organise sciemment la paupérisation de ses propres agents. Travailler pour l'Éducation nationale ne permet pas de vivre dignement ! La situation est encore plus catastrophique du fait de la hausse des prix (alimentation, loyers, carburant ...)
- **Une précarité d'État institutionnalisée** : En Haute-Garonne, la moitié (50 %) des dossiers de secours d'urgence déposés auprès de l'action sociale (CDAS) émanent des AESH. C'est la preuve matérielle que l'État patron fabrique de la pauvreté et refuse de reconnaître notre métier à sa juste valeur.

Nous exigeons:

- **Un statut de la fonction publique catégorie B**
- **Un temps plein de droit dès 24h d'accompagnement**
- **Une rémunération digne**
- **Une formation solide et continue**
- **Une véritable école inclusive et juste**
- **Pas d'école inclusive sans reconnaissance des AESH**
- **Pas d'école inclusive sans moyen humains et financiers**
- **Pas d'école inclusive pensée contre celles et ceux qui la portent**



**Rendez-vous
Mardi 29 septembre**

- **11h00 Rassemblement devant le Rectorat de toulouse**
- **14h00 Manifestation St-Cyprien**